

changé la nature du contrat matrimonial, tandis qu'au Canada, on a croupi dans la vieille routine.

Il n'y a aucune raison de faire du contrat de mariage, acte purement civil (le contrat, car je ne veux pas tomber dans l'hérésie) un acte religieux. Ceux qui désirent se payer le luxe d'un mariage religieux feront une petite visite de cérémonie à leur curé ou à leur pasteur, et tout sera dit.

Quant aux empêchements dirimants ou prohibants (suivant l'expression canonique) l'Etat peut les rechercher tout aussi bien que l'Eglise, et rendre justice égale à toutes les parties, quitte à payer les dépenses à l'Eglise si elle a réellement le droit de percevoir quelque chose de ce chef.

N'allez pas croire, mes chers lecteurs, que ce que je dis ici est une opinion à moi, au contraire ; c'est la résultante de plusieurs conversations que j'ai eues avec des hommes haut placés dans notre société. C'est le *consensus* de leurs remarques que je vous donne, et pour ma part, je crois qu'ils ont raison.

VIEUX-ROUGE.

P. S.—Je suis grippé depuis huit jours, et je ne sais pas encore l'époque où ça finira. Je vous souhaite à tous de ne pas l'être.

V. R.

**AUX SOURDS** UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympan artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON. a reçu de cet institut la somme de 25,000 frs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement, S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 0, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

## La Censure Episcopale

Les journaux canadiens-français qui ont osé exprimer une opinion sur le mariage ont reçu de monseigneur Bruchési une monition (c'est le langage canonique) d'avoir à se rétracter au plus coupant, ou sinon, gare ! Tous se sont inclinés sous le camouflet avec une unanimité digne d'éloges. Comme je n'ai pas encore reçu de missive officielle, j'en conclus, [suivant le vieux dicton français : *Qui ne dit mot consent*] que Mgr approuve mon attitude à cet égard.

Lorsque *Vieux-Rouge* a écrit son article "Un Pétard," il était donc dans le vrai, et j'en suis fort aise. Il est donc parfaitement entendu que Monseigneur et Moi, nous sommes d'accord sur ce point et que l'intrusion des tiers ne viendra plus nous déranger dans notre besogne d'assainissement.

J'ignore encore quel sera le sort des publications qui ont obéi à l'injonction sacerdotale, mais j'espère de tout mon cœur qu'elles traverseront cette mauvaise passe sans trop perdre de lecteurs, car, je puis dire en toute honnêteté que je préfère la lecture de ces trois journaux hebdomadaires : les *Débats*, l'*Avenir* et l'*Avenir du Nord*, à celle des journaux quotidiens réunis.

Ce n'est peut-être pas flatteur pour les grands confrères, mais on ne discute pas les goûts. J'ajouterai de plus que je connais un grand nombre de lecteurs qui sont de mon avis.

Les champions de la liberté de penser et d'écrire sont priés de prendre note qu'ils recevront dans les colonnes du *RÉVEIL* la plus franche et la plus large hospitalité. Quelques-uns de ces messieurs m'ont de-